

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Importance du ressenti de l'animal

Dans leur immense majorité, les Européens se disent préoccupés du bien-être animal. Notion parfois un peu floue dans l'esprit du public, le bien-être est pourtant étudié depuis des décennies par les scientifiques. Il est aujourd'hui bien défini et l'on peut même évaluer ce que l'animal ressent.

QU'EST-CE QUE LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ?

Le bien-être animal concerne l'expérience subjective de l'animal, c'est-à-dire ce qu'il ressent. Son état de bien-être dépend des efforts qu'il doit fournir pour s'adapter à son environnement. Ainsi, si un animal s'adapte sans effort, a assez mangé, n'est pas en détresse, est en bonne santé et ressent des émotions positives, il sera considéré en état de bien-être.

Les 5 libertés

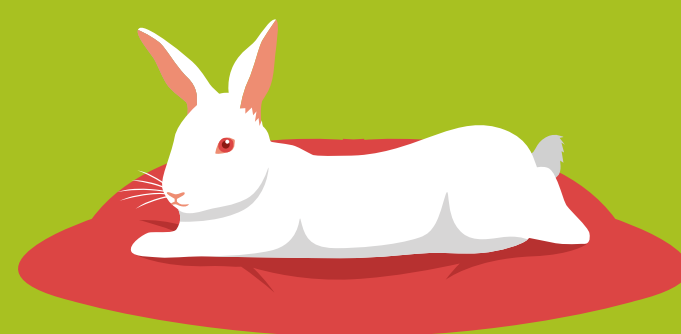
En 1965, en Grande-Bretagne, suite aux progrès de l'éthologie qui a révélé la complexité des comportements et la sensibilité des animaux, le comité dit Brambel énonce le « principe des 5 libertés » (Farm Animal Welfare Council). Ces 5 principes directeurs ont été ensuite repris officiellement par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) :



1. Être épargné de la faim, de la soif et de la malnutrition



2. Être épargné de la peur et de la détresse



3. Être épargné de l'inconfort physique et thermique



4. Être épargné de la douleur, des blessures et des maladies



5. Être libre d'exprimer des modes normaux de comportement

Aujourd'hui, après avoir longtemps travaillé sur le stress, les chercheurs soulignent l'importance des émotions positives (contentement, jeu, liens d'affinité avec les congénères...) pour le bien-être de l'animal.

COMMENT LE MESURE-T-ON ?

C'est un état subjectif (un ressenti) qu'on ne peut donc pas mesurer directement : l'animal ne peut nous le raconter avec des mots. Il faut donc utiliser des moyens détournés mais objectifs.

La science utilise des **mesures de comportement** : vocalisations, préférence entre plusieurs choix, agression envers les congénères, temps passé à manger, dormir, se nettoyer... et de **physiologie** : température, fréquence cardiaque, hormones de stress (corticoïdes), hormones de plaisir (ocytocine, sérotonine)... En associant les divers indices, on a une idée de ce que ressent l'animal.



BIENTRAITANCE ≠ BIEN-ÊTRE !

Malgré les apparences, bien traiter un animal ne suffit pas à assurer son bien-être : ces deux notions sont fondamentalement différentes.

Bientraitance : un devoir de l'humain

La bientraitance est limitée par l'état de nos connaissances et ne suffit pas à assurer que l'animal soit dans un état de bien-être. Par exemple, les conditions de détention peuvent être incompatibles avec le bien-être (comme la cage), même si l'humain « traite bien » l'animal. La bientraitance est peu contraignante car elle implique une simple **obligation de moyens** : nourrir, protéger des intempéries, soigner...

Bien-être : un droit de l'animal

C'est une valeur absolue, un état idéal de l'animal, que l'on doit approcher au plus près. Le bien-être est une notion contraignante car elle implique une **obligation de résultat** : l'animal doit être en état de bien-être, quels que soient les moyens mis en œuvre... Ce qui n'est pas mince affaire !

À retenir

Le bien-être est un état psychologique subjectif de l'animal qui varie selon plusieurs facteurs (satiété, confort, santé...). Il peut être estimé scientifiquement grâce à des critères objectifs.



En posant le bien-être animal comme finalité en soi, comme but éthique, indépendamment de tout motif économique, l'élevage, tel qu'il est, est condamné si on ne le modifie pas. Il n'est pas viable dans nos sociétés. ”

Louis Schweitzer, président de la LFDA, 2015